

## Fin de l'hiver : des milliers de personnes menacées d'être mises à la rue dans la région



A la veille de la fin de la trêve hivernale et de la reprise des expulsions locatives, le Collectif des Associations Unies et des collectifs de citoyens se mobilisent pour interpeller sur la situation des personnes à la rue dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Préfecture a annoncé la fermeture de la plupart des places dès le 31 mars soit plus de 3000 personnes menacées de se retrouver sans solution dans les prochains jours.

La fin de la trêve s'accompagne également de la reprise des expulsions locatives, synonymes de mises à la rue de familles, d'année en année plus nombreuses : 1 270 familles ont fait l'objet d'une intervention avec concours de la force publique en 2016 (92 de plus qu'en 2015).

Emmanuel Macron déclarait il y a quelques mois ne plus vouloir voir personne à la rue d'ici 2018. De nombreuses places d'urgence, notamment dans des gymnases, ont effectivement été ouvertes cet hiver **à tel point que début mars, les autorités régionales (Comité Régional de l'habitat et de l'hébergement) présentaient le nombre de 56 personnes à la rue sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes !**

Cette même semaine (fin février, début mars) sur Lyon, 2257 personnes ont appelé le 115 pour avoir une place d'hébergement, 1949 personnes déclaraient avoir dormi à la rue la veille. 1725 demandes n'ont pas pu être pourvues.

A Grenoble, pour le mois de Mars, 708 personnes dont 222 mineurs ont sollicité le 115, parmi elles 512 personnes dont 159 mineurs n'ont pas eu de solutions d'hébergement d'urgence.

Si ces chiffres démontrent clairement que les données officielles sous-estiment la réalité, ils ne prennent pas en compte toutes les situations, celles des autres villes de la région, celles des mineurs non accompagnés non éligibles au 115, et celles des personnes épuisées d'appeler quotidiennement sans espoir de solution d'hébergement.

Derrière les chiffres, c'est la représentation de la vulnérabilité qui nous préoccupe, les critères de priorisation et d'accès à l'hébergement (enfants de moins de trois ans dans les départements les plus sous-tension), s'adaptent aux moyens financiers et matériels, et non aux besoins réels. Enfin, Cette priorisation a également pour conséquence une invisibilité des personnes dites « non prioritaires », dans la gestion des données officielles.

Le Collectif des Associations Unies demande aux autorités :

- **La mise en place d'un recensement de toutes les personnes à la rue et d'une observation continue des besoins en solution d'habitat**
- **Le déploiement d'un plan d'action permettant de mettre en œuvre le Logement d'Abord sur nos territoires et d'en finir avec la multiplication de places d'hébergement d'urgence ou d'hôtels, inadaptés et coûteux.**
- **Une véritable stratégie de prévention des expulsions locatives visant le maintien dans le logement ou garantissant le relogement effectif de toute personne menacée de perdre son logement.**
- **Des places suffisantes et un accompagnement adapté dans le dispositif national d'asile (type CADA)**
- **La régularisation des personnes actuellement en structures d'hébergement qui ne sont pas expulsables, et la régularisation de celles présentes sur le territoire français depuis plusieurs années.**

### **Le Logement d'abord, une perspective positive à condition de moyens suffisants**

L'Etat, et les grandes Métropoles de la région se mobilisent fortement pour la mise en œuvre prochaine de la politique du Logement d'abord. Cette politique, issue d'expérimentations réussies, prévoit que toute personne sans domicile puisse si elle le souhaite, accéder à un logement avec l'accompagnement nécessaire, sans avoir à passer par les étapes de l'hébergement d'urgence puis d'insertion.

Cette politique est à saluer et a fait ses preuves dans plusieurs pays, mais elle doit être correctement soutenue en termes de moyens pour l'accompagnement dans le logement, l'intégration dans la cité et surtout pour la captation de logements abordables financièrement pour les plus modestes.

**La transition vers ce modèle que nous soutenons implique un investissement supplémentaire**

La réussite de cette politique ne se fera qu'avec la reconnaissance de l'ensemble des personnes en situation de rue ou d'absence d'hébergement, par des investissements importants sur l'accompagnement social et par un changement des pratiques des différents secteurs concernés.

**Nous demandons aujourd'hui aux autorités qu'au-delà de cette période hivernale, des solutions assurant un hébergement ou un logement pour tous ainsi qu'un accompagnement de qualité soient mises en place en collaboration avec les acteurs concernés.**

**Contact Presse**

**Pascale Blanchetière** – Fédération des acteurs de la solidarité, déléguée régionale

[pascale.blanchetiere@federationsolidarite.org](mailto:pascale.blanchetiere@federationsolidarite.org)